

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 14/02/2019

Le Conseil communautaire, légalement convoqué le vendredi 08 février 2019, s'est réuni à la Salle des fêtes, Place du 8 Mai 1945 à Gargenville, en séance publique, sous la présidence de Philippe TAUTOU, Président.

Etaient présents :

Monsieur TAUTOU Philippe, Président

Madame ARENOU Catherine, Monsieur OLIVE Karl, Monsieur BEDIER Pierre, Monsieur BROSSE Laurent, Monsieur GARAY François, Monsieur ROULOT Eric, Madame JAUNET Suzanne, Monsieur SANTINI Jean-Luc, Madame ZAMMIT-POPESCU Cécile, Monsieur PIERRET Dominique, Monsieur DELRIEU Christophe, Monsieur VOYER Jean-Michel, Madame DEVEZE Fabienne, Vice-présidents

Madame BOURE Dominique, Monsieur LÉBOUC Michel, Monsieur RIPART Jean-Marie, Monsieur BISCHEROUR Albert, Conseillers délégués

Madame BARBIER Corinne, Monsieur BEGUIN Gérard, Monsieur BERTRAND Alain, Monsieur BOUDET Maurice, Monsieur BOUREILLE Samuel, Madame BROCHOT Monique, Monsieur BRUSSEAU Pascal, Monsieur CHAMPAGNE Stephan, Monsieur CHARBIT Jean-Christophe, Monsieur CHARMEL Lucas, Monsieur COGNET Raphael, Monsieur COLLADO Pascal, Madame COSTE Nathalie, Monsieur CRESPO Julien, Monsieur DANFAKHA Papa Waly, Monsieur DAUGE Patrick, Monsieur DAZELLE François, Madame DE PORTES Sophie, Monsieur DESSAIGNES Pierre-Claude, Madame DI-BERNARDO Maryse, Madame EL MASAOUDI Fatiha, Monsieur EL HAIMER Khattari, Monsieur FAIST Denis, Monsieur FASTRE Jean-François, Madame FAVROU Paulette, Madame FERNANDES Anke, Monsieur FERRAND Philippe, Madame FOUQUES Marie-Thérèse, Monsieur FRANCAERT Jean-Louis, Monsieur FRANCOIS-DAINVILLE Hubert, Madame FUHRER-MOQUEROU Monique, Monsieur GAILLARD Pierre, Madame GAMRAOUI-AMAR Khadija, Madame GENDRON Nicole, Madame GENEIX Monique, Monsieur GIARD Yves, Madame HAMARD Patricia, Monsieur JEANNE Stéphane, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur JOSSEAUME Dominique, Madame KAUFFMANN Karine, Monsieur LANGLOIS Jean-Claude, Monsieur LAVIGOGNE Jacky, Monsieur LEBRET Didier, Monsieur LEMAIRE Jean, Monsieur LEPINTE Fabrice, Monsieur MANCEL Joel, Monsieur MARTINEZ Paul, Monsieur MAUREY Daniel, Monsieur MEMISOGLU Ergin, Madame MERLIN Mireille, Monsieur MERY Philippe, Madame MESSMER Virginie, Monsieur MEUNIER Patrick, Monsieur MONNIER Georges, Monsieur MONTANGERAND Thierry, Madame MORILLON Atika, Monsieur MORIN Laurent, Monsieur NAUTH Cyril, Monsieur NEDJAR Djamel, Monsieur OURS-PRISBIL Gérard, Monsieur OUTREMAN Alain, Monsieur PASCAL Philippe, Monsieur PERRAULT Patrick, Madame PLACET Evelyne, Monsieur PONS Michel, Monsieur POURCHE Fabrice, Madame PRIMAS Sophie, Monsieur PRELOT Charles, Madame REBREYEND Marie-Claude, Monsieur REINE Jocelyn, Madame REYNAUD-LEGER Jocelyne, Monsieur RIBAUT Hugues, Madame SENEÉ Ghislaine, Monsieur SIMON Philippe, Madame SORNAY Elodie, Monsieur TURPIN Dominique, Monsieur VIALAY Michel, Madame VINAY Anne-Marie, Madame MEUNIER Virginie, Monsieur GUERIN Pierre, Conseillers communautaires

formant la majorité des membres en exercice (099 présents / 129 conseillers communautaires).

Absent(s) représenté(s) : 27 : Monsieur DUMOULIN Pierre-Yves (donne pouvoir à Monsieur VOYER Jean-Michel), Monsieur GRIS Jean-Luc (donne pouvoir à Monsieur PIERRET Dominique), Monsieur HONORE Marc (donne pouvoir à Madame JAUNET Suzanne), Monsieur ANCELOT Serge (donne pouvoir à Monsieur SANTINI Jean-Luc), Monsieur BERCOT Jean-Frédéric (donne pouvoir à Monsieur DAZELLE François), Madame BLONDEL Mireille (donne pouvoir à Madame HAMARD Patricia), Monsieur CECCONI Jean-Michel (donne pouvoir à Monsieur BROSSE Laurent), Monsieur DAFF Amadou (donne pouvoir à Monsieur EL HAIMER Khattari), Madame DIOP Dieynaba (donne pouvoir à Monsieur GARAY François), Madame DOS SANTOS Sandrine (donne pouvoir à Monsieur MONNIER Georges), Madame DUMOULIN Cécile (donne pouvoir à Monsieur DAFF Amadou), Monsieur GAUTIER Pierre (donne pouvoir à Monsieur TAUTOU Philippe), Monsieur GESLAN Philippe (donne pouvoir à Monsieur PERRAULT Patrick), Monsieur HANON Michel (donne pouvoir à Monsieur JEANNE Stéphane), Monsieur HATIK Farid (donne pouvoir à Madame BROCHOT Monique), Monsieur HAZAN Stéphane (donne pouvoir à Monsieur MARTINEZ Paul), Monsieur LE BIHAN Paul (donne pouvoir à Monsieur CRESPO Julien), Monsieur LEMARIE Lionel (donne pouvoir à Monsieur JOSSEAUME Dominique), Monsieur MOUTENOT Laurent (donne pouvoir à Madame MORILLON Atika), Monsieur MULLER Guy (donne pouvoir à Monsieur FASTRE Jean-François), Monsieur POYER Pascal (donne pouvoir à Monsieur LAVIGOGNE Jacky), Monsieur ROGER Eric (donne pouvoir à Madame REBREYEND Marie-Claude), Madame SAINT-AMAUX Servane (donne pouvoir à Monsieur OUTREMAN Alain), Madame SIMON Josiane (donne pouvoir à Monsieur POURCHE Fabrice), Monsieur SPANGENBERG Frédéric (donne pouvoir à Monsieur REINE Jocelyn), Madame TOURET Aude (donne pouvoir à Monsieur TURPIN Dominique), Monsieur VIGNIER Michel (donne pouvoir à Madame REYNAUD-LEGER Jocelyne)

Absent(s) non représenté(s) : Madame PERESSE Marie (absente excusée), Madame SALL Rama (absente excusée), Monsieur TAILLARD Michel (absent excusé)

Secrétaire de séance : Anke FERNANDES

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2312-1, L. 2313-1, L. 5211-36 et D. 2312-3,

VU la loi n°2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques et notamment son article 13,

VU les statuts de la Communauté urbaine,

VU la délibération du Conseil Communautaire CC_2016_29_09_01 du 29 septembre 2016 portant modification du règlement intérieur du Conseil Communautaire et notamment son article 12,

VU le rapport proposé,

VU l'avis favorable de la commission n°1 « Affaires générales, finances, ressources humaines, vie institutionnelle, affaires européennes, coopération territoriale » consultée le 5 février 2019,

CONSIDERANT qu'en application des dispositions de l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les établissements publics de coopération intercommunale de 3 500 habitants et plus, le Président présente au Conseil communautaire, dans un délai de 2 mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette,

CONSIDERANT que ce rapport donne lieu à un débat au Conseil Communautaire dans les conditions fixées par le règlement intérieur et il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique,

CONSIDERANT qu'en application de l'article L. 5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport doit également comporter « *une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs* »,

CONSIDERANT qu'enfin, l'article 13 de la loi n°2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 prévoit que soient également mentionnés les objectifs de l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, et l'évolution du besoin de financement annuel,

CONSIDERANT qu'en application des dispositions de l'article L. 5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales, ce rapport doit être transmis aux communes membres de la Communauté Urbaine,

CONSIDERANT que le budget primitif de la Communauté urbaine sera présenté au Conseil Communautaire du 11 avril 2019,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A LA MAJORITE

91 POUR

11 CONTRE : Monsieur BRUSSEUX Pascal, Monsieur CRESPO Julien, Monsieur FAIST Denis, Madame FUHRER-MOGUEROU Monique, Madame GENEIX Monique, Monsieur JOREL Thierry, Monsieur LAVIGOGNE Jacky, Monsieur CRESPO Julien mandataire de Monsieur LE BIHAN Paul, Monsieur MORIN Laurent, Monsieur NAUTH Cyril, Monsieur LAVIGOGNE Jacky mandataire de Monsieur POYER Pascal

15 ABSTENTION(S) : Madame BARBIER Corinne, Monsieur CHARBIT Jean-Christophe, Monsieur COLLADO Pascal, Madame COSTE Nathalie, Monsieur FERRAND Philippe, Madame GENDRON Nicole, Monsieur LEBRET Didier, Monsieur MAUREY Daniel, Monsieur MERY Philippe, Madame PLACET Evelyne, Monsieur PONS Michel, Madame REYNAUD-LEGER Jocelyne, Madame SENEÉ Ghislaine, Madame REYNAUD-LEGER Jocelyne mandataire de Monsieur VIGNIER Michel, Monsieur GUERIN Pierre

09 NE PRENNENT PAS PART : Monsieur DAFF Amadou mandataire de Madame DUMOULIN Cécile, Monsieur MARTINEZ Paul mandataire de Monsieur HAZAN Stéphane, Monsieur LEMAIRE Jean, Monsieur LEPINTE Fabrice, Monsieur MANCEL Joel, Monsieur MARTINEZ Paul, Monsieur OURS-PRISBIL Gérard, Monsieur OUTREMAN Alain, Monsieur OUTREMAN Alain mandataire de Madame SAINT-AMAUX Servane

ARTICLE 1 : ADOPTE le Rapport d'Orientation Budgétaire 2019 **(Cf. annexe)**,

ARTICLE 2 : PRECISE que le rapport présenté sera transmis aux communes de la Communauté Urbaine.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Akte publié ou notifié le : **21/02/2019**

Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le : **21/02/2019**

Exécutoire le : **21/02/2019**

(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification

Compétence de recours : Tribunal Administratif de Versailles

(Articles R. 421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative)

POUR EXTRAIT CONFORME
Aubergenville, le 18 février 2019

Le Président,

